

Diagnostic d'exploitation à reprendre

Vous êtes

Vous êtes candidat à l'installation hors du cadre familial et vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement en vue de faciliter la reprise d'une exploitation agricole permettant votre installation.

Vous souhaitez

- Garantir une installation de qualité en déterminant les atouts et faiblesses de l'exploitation à reprendre.
- Réaliser une analyse économique de l'exploitation pour approcher sa valeur économique et les possibilités de reprise.

Nous vous proposons

- La réalisation d'un diagnostic, qui permet de faciliter la reprise par :
 - o La présentation de l'entreprise et des conditions et éléments de la reprise
 - o Analyse technique et économique de l'exploitation
 - o Calcul de l'EBE prévisionnel et de la valeur de reprenabilité selon l'hypothèse retenue
 - o La mise en évidence des atouts et contraintes pour un repreneur
- En option, une situation vis à vis du parcellaire ainsi qu'un diagnostic RH peuvent être réalisés.
- Une orientation dans toutes les démarches permettant la concrétisation d'une installation - transmission en agriculture.
- Des conseils personnalisés.

Notre expérience/nos références

Des conseillers spécialisés dans la transmission et l'installation en agriculture.

La Chambre d'agriculture s'appuie sur des compétences associées (autres services de la Chambre d'agriculture, centre Comptable,...) selon la nature du projet.

Nous vous apportons

- Le diagnostic d'exploitation fait l'objet d'un rendu en votre présence.
- La mise en forme du dossier de demande d'aide de ce diagnostic (prise en charge AITA).

LES +

- La spécialisation des conseillers et leurs compétences techniques.
- Une expertise reconnue par les partenaires de l'installation des jeunes agriculteurs.
- L'indépendance du conseil et le respect de la confidentialité.
- Un travail en lien direct avec les autres prestations de service de la Chambre d'agriculture (estimation des bâtiments, estimation du matériel, conseil pour l'installation de jeunes agriculteurs...).

Modalités

- ✓ Lors d'un rendez-vous au Point Accueil Installation ou sur l'exploitation
- ✓ Après avoir récupéré les informations utiles, nous réalisons votre diagnostic d'exploitation vous permettant de faciliter votre installation.

PRIX DE LA PRESTATION

Tarif et conditions de vente :
nous consulter
Prise en charge partielle (AITA)



Nos engagements de service

- l'écoute, proche pour mieux vous comprendre
- la réactivité, pour garder une longueur d'avance
- l'efficacité, des prestations pertinentes au bon moment
- l'expertise, une large palette de compétences
- la clarté des informations, pour une relation en toute confiance
- l'éthique, des valeurs pour le respect de vos intérêts

Contact :

Madame Laetitia FAYARD
Tél : 03.84.77.14.22
Fax : 03.84.76.52.65

laetitia.fayard@haute-saone.chambagri.fr